

PROCÈS-VERBAL

Séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 14 septembre 2021 à 19h30 au Pavillon récréatif des Bénévoles situé au 145, rue Valade, Les Cèdres (Québec), J7T 1S9

Présences :

Les conseillers Mme Aline Trudel, MM. Serge Clément, Bernard Daoust (en vidéoconférence), Marcel Guérin et Louis Thauvette (en vidéoconférence), sous la présidence du maire, M. Raymond Larouche.

Est absent :

M. Michel Proulx, conseiller municipal

Sont également présents :

M. Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire trésorier agissant à titre de secrétaire de la séance

Mme Chantal Primeau, adjointe à la direction générale et greffe

Ayant constaté le quorum, le président d'assemblée, M. Raymond Larouche, déclare la séance légalement ouverte.

2021-09-300 Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 14 septembre 2021

Il est proposé par Aline Trudel
Appuyé par Serge Clément
Et résolu

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance ordinaire du 14 septembre 2021 comme suit:

L'ordre du jour se lit comme suit :

Moment de réflexion

1. Ordre du jour

1.1 Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 14 septembre 2021

2. Procès-verbaux

2.1 Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 10 août et de la séance extraordinaire du 31 août 2021

3. Affaires financières

3.1 Acceptation des salaires et contribution de l'employeur – paies 27-2021 à 30-2021

3.2 Acceptation des comptes du 3 août au 15 septembre 2021

3.3 Paiement de factures et décomptes progressifs :

3.3.1 Pavage Desrochers et Cie Inc. : paiement du solde de la facture 20127 dans le cadre des travaux de drainage et d'aménagement d'un chemin d'accès au Pavillon des bénévoles

- 3.3.2 Le Groupe Provil :paiement des décomptes progressifs numéros 5 et 6 / acquisition de 2 génératrices pour l'hôtel de ville et le Pavillon des bénévoles
 - 3.3.3 Les Constructions GMP. : dépôt du certificat d'acceptation finale des travaux et autorisation de paiement du décompte progressif numéro 6 (libération finale de la retenue)
 - 3.4 Émission de billets par appel d'offres public / règlement d'emprunt numéro 386-2015
 - 3.4.1 Résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par billets au montant de 1 577 200 \$ qui sera réalisé le 21 septembre 2021
 - 3.4.2 Résolution d'adjudication
 - 3.5 Maison des Jeunes de Les Cèdres : demande de subvention discrétionnaire pour l'année 2021
- 4. Urbanisme, Environnement et Gestion du territoire**
- 4.1 Plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) : demandes acceptées
 - 600, ch. du Fleuve (lot 2 047 636) / agrandissement avec utilisation du CanExel
 - 26, rue de l'Hôtel de Ville (lot 2 048 218) / clôture
 - 143-145, chemin Saint-Féréol (lot 2 046 858) / Pompe distributrice
 - 1060, chemin du Fleuve (lot 2 048 208) / réfection de la toiture
 - 4.2 Demandes de dérogations mineures :
 - 4.2.1 24, rue Richard (lot 2 046 724)
 - 4.2.2 1193-1205, chemin du Fleuve (lot 5 236 143)
 - 4.3 Demande de changement d'affectation « rues projetées » lot 2 047 955 (avenue des Mésanges)
 - 4.4 BC2 Groupe Conseil Inc. : offre de services professionnels pour la concordance des outils d'urbanisme
- 5. Règlements**
- 5.1 Adoption du règlement numéro 429-1-2021 modifiant le règlement numéro 429-2018 relatif au programme de réhabilitation de l'environnement pour la mise aux normes des installations septiques afin de modifier l'annexe A
 - 5.2 Adoption du règlement numéro 473-2021 relatif à l'installation et l'utilisation des compteurs d'eau
 - 5.3 Adoption du règlement numéro 441-1-2021 modifiant le règlement numéro 441-2019 sur la gestion contractuelle
- 6. Affaires municipales**
- 6.1 Assouplissement des mesures visant à protéger la santé de la population dans la situation de pandémie de la COVID-19 / mise à jour des actions municipales dans le cadre du plan de déconfinement
 - 6.2 Politique de subvention aux citoyens pour activités sportives : modification
 - 6.3 Sensibilisation des motoneigistes au respect des sentiers aménagés et mesures de sécurité : appui à la Municipalité de Sainte-Justine-de-Newton
- 7. Ressources humaines**
- 7.1 Comité de la santé et sécurité au travail : modification des membres

- 7.2 Entérinement de l'embauche de Mme Émilie Morin à titre de secrétaire-réceptionniste / poste temporaire à temps plein (remplacement de congé de maternité)
- 7.3 Entérinement de l'affectation temporaire de Mme Marie-France Beaudoin à titre de commis-comptable / poste temporaire à temps plein (remplacement de congé de maternité)
- 7.4 Mme Bianca Lefebvre :
 - 7.4.1 Entérinement de l'embauche temporaire à titre de préposée aux prêts / temps partiel
 - 7.4.2 Prolongation de l'embauche à titre de préposée en horticulture
- 7.5 Embauche de M. Nicolas Lebeau à titre de surveillant de salle – occasionnel à temps partiel
- 7.6 Embauche de M. Alex Pilon à titre de journalier/ouvrier temporaire au Service des travaux publics
- 7.7 Embauche de Mme Françoise Le Grelle à titre de surveillante de salle
- 7.8 Démission de M. Edwin-Nicolas Pineda à titre de commis à l'urbanisme et à l'environnement
- 7.9 Entente de fin d'emploi de l'employé numéro 95
- 7.10 Embauche de M. Yanick Trottier à titre de commis à l'urbanisme et à l'environnement / poste permanent à temps plein
- 7.11 Départ à la retraite de M. André Deschambault à titre de concierge
- 7.12 Mise à jour de l'organigramme administratif de la Municipalité des Cèdres

8. Ressources matérielles et immobiliers

- 8.1 USD Global Inc. : contrat pour la fourniture et la livraison de bacs de matières organiques pour les années 2021, 2022 et 2023 et de deux années optionnelles 2024 et 2025
- 8.2 Acquisition de l'œuvre « Le temps qui passe » - 2e édition du projet Terre-Maires
- 8.3 Service de conciergerie pour les bâtiments municipaux
 - 8.3.1 Les Services d'entretien Valpro Inc.
 - 8.3.2 Wennie ménage
- 8.4 Les Constructions B. Martel inc. : contrat pour les travaux de réfection du plancher de la voûte de l'hôtel de ville
- 8.5 Dominion plomberie inc. : désignation du personnel lors des visites des immeubles dans le cadre du projet d'installation des compteurs d'eau
- 8.6 Bérard Tremblay Inc. arpenteurs-géomètres : mandat pour un service d'arpentage des lots visés pour l'aménagement de l'émissaire pluvial des Pluviers

9. Service des loisirs, culture et vie communautaire

- 9.1 Aménagement d'un lien cyclable - phase 5 / rues Saint-François/Champlain
- 9.2 Projet reconnexion Sonia Isabelle – CACVS et école Marguerite-Bourgeois
- 9.3 Course Bouge Bouge : autorisation de passage
- 9.4 Application de frais de désinfection à la tarification pour la location des salles

10. Service de sécurité incendie

10.1 Demande de participation à La Semaine de la prévention des incendies - 3 au 9 octobre 2021

10.2 Demande de participation au défilé de véhicules d'urgence des pompiers de la Ville de Pincourt

11. Divers et correspondance

Adopté à l'unanimité

2021-09-301 Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 10 août et de la séance extraordinaire du 31 août 2021

ATTENDU QUE les élus ont pris connaissance des procès-verbaux de la séance ordinaire du 10 août et de la séance extraordinaire du 31 août 2021 et renoncent à leur lecture;

Il est proposé par Aline Trudel
Appuyé par Bernard Daoust
Et résolu

QUE les procès-verbaux de la séance ordinaire du 10 août et de la séance extraordinaire du 31 août 2021 soient adoptés le tout en conformité du Code municipal.

Adopté à l'unanimité

2021-09-302 Acceptation des salaires et contribution de l'employeur – paies 27-2021 à 30-2021

Il est proposé par Bernard Daoust
Appuyé par Aline Trudel
Et résolu

QUE le Conseil approuve les salaires et contribution de l'employeur au journal des déboursés tel qu'indiqué au tableau suivant :

FONDS D'ADMINISTRATION	MONTANT PAYÉ
▪ Salaires versés – paies numéros 27-2021 à 30-2021	211 733.06\$
▪ Contribution de l'employeur	30 439.54\$

Adopté à l'unanimité

2021-09-303 Acceptation des comptes du 3 août au 15 septembre 2021

Il est proposé par Margel Guérin
Appuyé par Serge Clément
Et résolu

QUE le Conseil approuve le paiement des comptes du 3 août au 15 septembre 2021 inscrits au journal des déboursés et tel que détaillé sur les listes des comptes à payer dûment déposées aux membres du Conseil;

FONDS D'ADMINISTRATION	MONTANT PAYÉ
-------------------------------	---------------------

▪ Paiement par chèques	432 681.52\$
▪ Chèques annulés	1 839.60\$
▪ Paiements par prélèvement bancaire	964 322.39\$
▪ Prélèvements bancaires annulés	329 907.64\$
▪ Salaires versés – paies numéros 31-2021 à 35-2021	259 844.09\$
▪ Contribution de l'employeur	36 475.16\$

QUE le Conseil autorise le secrétaire-trésorier à effectuer les paiements requis pour les différents fonds.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2021-09-304 Pavage Desrochers et Cie Inc. : paiement de la facture 20127 dans le cadre des travaux de drainage et d'aménagement d'un chemin d'accès au Pavillon des bénévoles
Projet numéro 2017-600-06

ATTENDU la résolution numéro 2021-03-69 octroyant une enveloppe budgétaire pour la réalisation des travaux de drainage et d'aménagement d'un chemin d'accès au Pavillon des bénévoles ;

ATTENDU la réception de la facture numéro 20127 en date du 6 juillet 2021 de Pavage Desrochers et Cie Inc. au montant de 22 191,98\$;

ATTENDU la résolution numéro 2021-08-276 acquittant une partie de la facture numéro 20127 au montant de 12 191,98\$ (taxes en sus) ;

ATTENDU QU'il y a lieu d'acquitter le solde de la facture numéro 20127 au montant de 10 000\$ (taxes en sus) ;

Il est proposé par Aline Trudel
Appuyé par Marcel Guérin
Et résolu

D'ACQUITTER le solde de la facture numéro 20127 au montant de 10 000\$ (taxes en sus) à Pavage Desrochers et Cie Inc. dans le cadre des travaux de drainage et d'aménagement d'un chemin d'accès au Pavillon des bénévoles.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin

Directeur général et secrétaire-trésorier

2021-09-305 Le Groupe Provil : paiement des décomptes progressifs numéros 5 et 6 / acquisition de 2 génératrices pour l'hôtel de ville et le Pavillon des bénévoles

Projet numéro 2020-400-03

ATTENDU la résolution numéro 2020-12-447 octroyant à Le Groupe Provil, le contrat de fourniture, livraison et raccordement de deux génératrices à l'hôtel de ville et au Pavillon des bénévoles;

ATTENDU le dépôt des décomptes progressifs numéros 5 et 6 pour les travaux exécutés au 31 août 2021;

ATTENDU la recommandation de paiement dûment signée par l'ingénieur et la responsable des bâtiments de la Municipalité ;

Il est proposé par Marcel Guérin
Appuyé par Serge Clément
Et résolu

D'AUTORISER le paiement des décomptes progressifs numéros 5 et 6 au montant total de 29 700 \$ (taxes en sus) à Le Groupe Provil pour le contrat de fourniture, livraison et raccordement de deux génératrices à l'hôtel de ville et au Pavillon des bénévoles;

QU'une retenue contractuelle de 10% est appliquée au montant de 3 300\$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au surplus accumulé avec un remboursement par la réserve financière relative au plan de mesures d'urgence pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2021-09-306 Les Constructions GMP Inc. : dépôt du certificat d'acceptation finale des travaux et autorisation de paiement du décompte progressif numéro 6 (libération finale de la retenue)

Projet numéro 2018-400-02

ATTENDU la résolution numéro 2019-10-458 octroyant le contrat à Les Constructions GMP Inc. pour les travaux d'aménagement de la réception de l'hôtel de ville;

ATTENDU la réception du décompte progressif numéro 6 (demande de paiement numéro 5 - avancement cumulatif)

ATTENDU l'inspection des travaux effectuée le 31 mai 2020;

ATTENDU le dépôt du certificat d'acceptation finale des travaux et la recommandation de paiement de la responsable des bâtiments et de la firme J. Dagenais Architecte;

Il est proposé par Aline Trudel

Appuyé par Bernard Daoust
Et résolu

D'ACCEPTER le certificat d'acceptation finale des travaux;

D'AUTORISER le paiement du décompte progressif numéro 6 (libération finale de la retenue) au montant de 15 165.23\$ (taxes en sus) à Les Constructions GMP Inc. pour les travaux d'aménagement de l'hôtel de ville.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au surplus accumulé pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2021-09-307 **Résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par billets au montant de 1 577 200 \$ qui sera réalisé le 21 septembre 2021**
Émission de billets par appel d'offres public / règlement d'emprunt numéro 386-2015 (réfection de chemins municipaux)

ATTENDU QUE, conformément au règlement d'emprunt suivant et pour le montant indiqué, la Municipalité des Cèdres souhaite emprunter par billets pour un montant total de 1 577 200 \$ qui sera réalisé le 21 septembre 2021, réparti comme suit :

Règlement d'emprunt #	Pour un montant de \$
386-2015	1 577 200 \$

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier le règlement d'emprunt en conséquence;

ATTENDU QUE, conformément au 1^{er} alinéa de l'article 2 de la Loi sur les dettes et emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7), pour les fins de cet emprunt et pour le règlement d'emprunt numéro 386-2015, la Municipalité des Cèdres souhaite réaliser l'emprunt pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements;

Il est proposé par Aline Trudel
Appuyé par Bernard Daoust
Et résolu

QUE le règlement d'emprunt indiqué au 1^{er} alinéa du préambule soit financé par billets, conformément à ce qui suit :

1. les billets seront datés du 21 septembre 2021;
2. les intérêts seront payables semi-annuellement, le 21 mars et le 21 septembre de chaque année;
3. les billets seront signés par le maire et le secrétaire-trésorier
4. les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

2022.	93 900 \$	
2023.	95 300 \$	
2024.	96 900 \$	
2025.	98 500 \$	
2026.	100 000 \$	(à payer en 2026)
2026.	1 092 600 \$	(à renouveler)

QUE, en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2027 et suivantes, le terme prévu dans le règlement d'emprunt numéro 386-2015 soit plus court que celui originellement fixé, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 21 septembre 2021), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

Adopté à l'unanimité

2021-09-308 **Résolution d'ajudication relativement à un emprunt par billets au montant de 1 577 200 \$ qui sera réalisé le 21 septembre 2021**
Émission de billets par appel d'offres public / règlement d'emprunt numéro 386-2015

ATTENDU QUE la Municipalité des Cèdres a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'ajudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission de billets, datée du 21 septembre 2021, au montant de 1 577 200 \$;

ATTENDU QU'à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu trois soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la Loi sur les cités et les villes (RLRQ, chapitre C-19) ou l'article 1066 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article.

1 - BANQUE ROYALE DU CANADA

93 900 \$	1,59000 %	2022
95 300 \$	1,59000 %	2023
96 900 \$	1,59000 %	2024
98 500 \$	1,59000 %	2025
1 192 600 \$	1,59000 %	2026

Prix : 100,00000

Coût réel : 1,59000 %

2 - CAISSE DESJARDINS DE VAUDREUIL-SOULANGES

93 900 \$	1,67000 %	2022
95 300 \$	1,67000 %	2023
96 900 \$	1,67000 %	2024
98 500 \$	1,67000 %	2025
1 192 600 \$	1,67000 %	2026

Prix : 100,00000

Coût réel : 1,67000 %

3 - FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.

93 900 \$	0,65000 %	2022
95 300 \$	0,85000 %	2023
96 900 \$	1,15000 %	2024
98 500 \$	1,40000 %	2025
1 192 600 \$	1,55000 %	2026

Prix : 98,71600

Coût réel : 1,79809 %

ATTENDU QUE le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la firme BANQUE ROYALE DU CANADA est la plus avantageuse;

Il est proposé par Bernard Daoust
Appuyé par Louis Thauvette
Et résolu

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QUE la Municipalité des Cèdres accepte l'offre qui lui est faite de BANQUE ROYALE DU CANADA pour son emprunt par billets en date du 21 septembre 2021 au montant de 1 577 200 \$ effectué en vertu du règlement d'emprunt numéro 386-2015. Ces billets sont émis au prix de 100,00000 pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série **cinq (5) ans**;

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvements bancaires préautorisés à celui-ci.

Adopté à l'unanimité

2021-09-309 Maison des Jeunes de Les Cèdres : demande de subvention discrétionnaire pour l'année 2021

ATTENDU la demande de subvention discrétionnaire de la Maison des Jeunes de Les Cèdres pour les activités de l'année 2021;

ATTENDU la résolution numéro 2021-01-012 adoptant les dépenses pour dons et subventions pour l'année 2021;

Il est proposé par Bernard Daoust
Appuyé par Aline Trudel
Et résolu

DE VERSER une subvention de 25 000\$ à la Maison des Jeunes de Les Cèdres dans le cadre de leurs activités annuelles 2021.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2021-09-310 Plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) : demandes acceptées

ATTENDU les demandes de Plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) déposées au Comité consultatif d'urbanisme (CCU);

ATTENDU QUE les membres du CCU ont recommandé l'acceptation des PIIA lors de leur rencontre du 17 août 2021 et lors de la consultation par courriel le 10 septembre dernier;

ATTENDU QUE les élus ont pris connaissance des esquisses déposées avant la présente séance du Conseil;

Il est proposé par Marcel Guérin
Appuyé par Louis Thauvette
Et résolu

D'ACCEPTER les Plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), tel que déposé, pour les propriétés suivantes :

Adresses	Nature des demandes	Décision CCU
600, chemin du Fleuve – lot 2 047 636	Agrandissement avec utilisation du CanExel	Acceptée
26, rue de l'Hôtel de Ville - clôture - lot 2 048 218	Clôture	Acceptée
143-145, chemin Saint-Féréol – lot 2 046 858	Pompe distributrice	Acceptée
1060, chemin du Fleuve – lot 2 048 208	Réfection de la toiture	Acceptée

Adopté à l'unanimité

2021-09-311 24, rue Richard (lot 2 046 724) / marge avant *Demande de dérogation mineure*

ATTENDU QUE la demande de dérogation mineure vise à régulariser la marge avant du bâtiment principal de 7,43 mètres dans la zone H-27 alors que le règlement de zonage numéro 395-2016 et ses amendements prescrit une marge avant minimale de 7,62 mètres dans la zone concernée;

ATTENDU la demande de M. Francis Ruest datée du 16 août 2021, appuyée par le plan du certificat de localisation de l'arpenteuse géomètre Audrey Marois dossier, M544-1 minute 1 057 daté du 10 août 2021;

ATTENDU QUE la marge avant, déterminée à partir de la partie en porte à faux, était respectée avant les travaux d'agrandissement en 1996;

ATTENDU QUE le propriétaire a obtenu ses permis de construction;

ATTENDU QUE l'agrandissement se faisait dans le prolongement de l'existant et que la nouvelle partie en porte à faux a la même profondeur que celle existante avant l'agrandissement;

ATTENDU QUE la rue a une légère courbe devant la propriété ce qui vient réduire la marge avant;

ATTENDU QUE le propriétaire était de bonne foi;

ATTENDU QUE la demande de dérogation mineure ne provient pas d'une zone où l'occupation du sol est soumise à des contraintes particulières pour des raisons de sécurité publique;

ATTENDU QUE la demande de dérogation mineure n'a pas pour effet de porter atteinte à la jouissance du droit de propriété des propriétaires des immeubles voisins;

ATTENDU QUE le CCU a recommandé unanimement d'accepter la demande lors de sa rencontre du 17 août 2021;

ATTENDU QU'un avis public a été affiché le 27 août 2021;

ATTENDU QU'en vertu de l'arrêté ministériel 2020-033, le Conseil municipal a décidé, par résolution adoptée, de remplacer la procédure habituelle par une consultation écrite;

ATTENDU QUE les citoyens ont été invités à se faire entendre par écrit à l'égard de cette demande, en nous acheminant leurs commentaires et questions au plus tard le 14 septembre 2021 par courriel;

ATTENDU QUE le secrétaire-trésorier n'a reçu aucun commentaire ou objection de citoyens;

Il est proposé par Marcel Guérin
Appuyé par Serge Clément
Et résolu

D'ACCEPTER la demande pour le 24, rue Richard visant à régulariser la marge avant du bâtiment principal de 7,43 mètres dans la zone H-27 alors que le règlement de zonage numéro 395-2016 et ses amendements prescrit une marge avant minimale de 7,62 mètres dans la zone concernée.

Adopté à l'unanimité

**2021-09-312 1193-1205, chemin du Fleuve (lot 5 236 143) / conteneur semi-enfoui 2e version
*Demande de dérogation mineure***

ATTENDU QUE la demande de dérogation mineure vise à permettre l'installation de 2 conteneurs semi-enfouis en cours avant alors que le règlement de zonage numéro 395-2016 et ses amendements proscribit les conteneurs en cours avant;

ATTENDU la demande transmise par M. Guylain Briand le 17 novembre 2020;

ATTENDU QU'UNE dérogation mineure a été accordée à cette adresse pour permettre la construction de cabanons;

ATTENDU QUE lesdits cabanons n'ont pas été construits et ne sont plus requis (entreposage à l'intérieur);

ATTENDU QUE certains propriétaires souhaitent l'ajout de cases de stationnement;

ATTENDU QUE les propriétaires souhaitent fermer l'espace avec des barrières ou un aménagement limitant l'accès puisque ces derniers se plaignent de l'utilisation de leur stationnement par les usagers de la route qui souhaitent changer de direction et des clients de la boulangerie qui souhaitent profiter de la vue sur le fleuve;

ATTENDU QU'il est jugé préférable d'installer les conteneurs de façon plus éloignée du bâtiment et de les intégrer à un aménagement qui aurait aussi pour fonction de décourager les intrusions;

ATTENDU la sensibilité de l'emplacement;

ATTENDU QUE la demande de dérogation mineure ne provient pas d'une zone où l'occupation du sol est soumise à des contraintes particulières pour des raisons de sécurité publique;

ATTENDU QUE la demande de dérogation mineure n'a pas pour effet de porter atteinte à la jouissance du droit de propriété des propriétaires des immeubles voisins;

ATTENDU QUE les membres du CCU ont recommandé unanimement le refus de la demande tel que déposé à sa rencontre du 13 janvier 2021;

ATTENDU QUE les membres du CCU ont accordé un délai de 4 mois et un report dans le traitement de la demande, et ce à la demande des propriétaires pour leur permettre de modifier l'emplacement des conteneurs à un endroit de moindre impact et de compléter leur demande avec le plan d'aménagement d'ensemble du stationnement requis;

ATTENDU l'impossibilité de modifier et de compléter la demande par les propriétaires;

ATTENDU QU'un avis public a été affiché le 27 août 2021;

ATTENDU QU'en vertu de l'arrêté ministériel 2020-033, le Conseil municipal a décidé, par résolution adoptée, de remplacer la procédure habituelle par une consultation écrite;

ATTENDU QUE les citoyens ont été invités à se faire entendre par écrit à l'égard de cette demande, en nous acheminant leurs commentaires et questions au plus tard le 14 septembre 2021 par courriel;

ATTENDU QUE le secrétaire-trésorier n'a reçu aucun commentaire ou objection de citoyens;

Il est proposé par Marcel Guérin
Appuyé par Serge Clément
Et résolu

DE REFUSER la demande pour le 1193-1205, chemin du Fleuve, visant à permettre l'installation de 2 conteneurs semi-enfouis en cours avant alors que le règlement de zonage numéro 395-2016 et ses amendements proscrit les conteneurs en cours avant.

Adopté à l'unanimité

2021-09-313 Demande de changement d'affectation « rue projetée » lot 2 047 955 (avenue des Mésanges)

ATTENDU QU'une demande a été déposée par M. Stéphane Demers, conformément à une procuration de Gestion Mimar inc, propriétaire du lot, à l'effet de changer l'affectation « rues projetées » pour le lot 2 047 955 (avenue des Mésanges);

ATTENDU l'existence d'une conduite d'égout pluvial sur le lot et que sa conservation est jugée pertinente;

ATTENDU QUE le secteur résidentiel près du lot 2 047 955 est desservi par un parc de voisinage ;

ATTENDU QUE le territoire de la Municipalité offre un inventaire très réduit de terrains bâtissables;

ATTENDU QUE le lot en cause ne détient pas la superficie minimale exigée dans la zone et la configuration conforme d'un lot régulier;

ATTENDU QUE le Comité administratif d'urbanisme a recommandé d'appuyer la demande lors de sa séance du 18 mai 2021;

Il est proposé par Marcel Guérin
Appuyé par Serge Clément
Et résolu

QUE l'affectation de « rue projetée » soit retirée et remplacée par une affectation résidentielle sur le lot 2 047 955 conditionnellement à ce que la conduite d'égout pluvial soit protégée par une servitude en faveur de la Municipalité et que la superficie du lot, une fois la configuration rétablie, soit régularisée par dérogation mineure.

Adopté à l'unanimité

2021-09-314 BC2 Groupe Conseil Inc. : offre de services professionnels pour la concordance des outils d'urbanisme au nouveau schéma d'aménagement de la MRC de Vaudreuil-Soulanges

ATTENDU QUE l'exercice de concordance des règlements d'urbanisme au schéma d'aménagement est une étape charnière dans le processus de planification défini par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU) ;

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite procéder à la concordance de ses outils d'urbanisme au schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) de 3e génération de la MRC de Vaudreuil-Soulanges dûment adopté le 21 juillet dernier ;

ATTENDU la disponibilité de BC2 Groupe Conseil Inc. ;

ATTENDU la demande de prix acheminée à BC2 Groupe Conseil Inc ;

Il est proposé par Aline Trudel
Appuyé par Serge Clément
Et résolu

DE MANDATER BC2 Groupe Conseil Inc. pour procéder à la concordance des règlements municipaux d'urbanisme au prix forfaitaire de 21 500\$ (taxes en sus), tel qu'il appert à l'offre de services professionnels numéro 1382104.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au surplus accumulé pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2021-09-315 Adoption du règlement numéro 429-1-2021 modifiant le règlement numéro 429-2018 relatif au programme de réhabilitation de l'environnement pour la mise aux normes des installations septiques afin de modifier l'annexe A

ATTENDU l'entrée en vigueur du règlement numéro 429-2018 relatif au programme de réhabilitation de l'environnement pour la mise aux normes des installations septiques;

ATTENDU QUE toute municipalité locale peut, par règlement, adopter un programme d'aide visant l'amélioration de la qualité de l'environnement et accorder une aide financière pour des études de caractérisation du sol et des travaux de mise aux normes et ce, tel que stipulé à l'article 92 alinéa 3 de la Loi sur les compétences municipales;

ATTENDU la pertinence d'offrir aux propriétaires le choix de consentir à un prêt pour les études de caractérisation du sol ou des travaux de mise aux normes uniquement;

ATTENDU QUE conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec (C. c-27.1), lors de la séance du 10 août 2021 :

[1] un avis de motion de ce règlement a été donné par le conseiller, M. Louis Thauvette;

[2] le projet de règlement a été déposé.

ATTENDU QUE le maire a mentionné l'objet du règlement et sa portée au cours des séances du 10 août et du 14 septembre 2021;

Il est proposé par Aline Trudel
Appuyé par Louis Thauvette
Et résolu

QUE le Conseil adopte le règlement portant le titre de :

Règlement numéro 429-1-2021 modifiant le règlement numéro 429-2018 relatif au programme de réhabilitation de l'environnement pour la mise aux normes des installations septiques afin de modifier l'annexe A

QUE le texte du règlement numéro 429-1-2021 soit annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme si au long reproduit.

Adopté à l'unanimité

2021-09-316 Adoption du règlement numéro 473-2021 relatif à l'installation et l'utilisation des compteurs d'eau

ATTENDU QUE dans le cadre de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable, le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) exige l'installation de compteurs d'eau dans les immeubles commerciaux, industriels et institutionnels;

ATTENDU QUE le MAMH exige également que la Municipalité effectue un échantillonnage afin d'évaluer la consommation d'eau dans les immeubles résidentiels par le biais de l'installation de compteurs d'eau sélectionnés aléatoirement;

ATTENDU QUE conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec (C. c-27.1), lors de la séance du 10 août 2021 :

[1] un avis de motion de ce règlement a été donné par le conseiller, M. Bernard Daoust;

[2] le projet de règlement a été déposé.

ATTENDU QUE le maire suppléant a mentionné l'objet du règlement et sa portée au cours des séances du 10 août et 14 septembre 2021;

Il est proposé par Bernard Daoust
Appuyé par Louis Thauvette
Et résolu

QUE le Conseil adopte le règlement portant le titre de :

Règlement numéro 473-2021 relatif à l'installation et l'utilisation des compteurs d'eau

QUE le texte du règlement numéro 473-2021 soit annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme si au long reproduit.

Adopté à l'unanimité

2021-09-317 Adoption du règlement numéro 441-1-2021 modifiant le règlement numéro 441-2019 sur la gestion contractuelle

ATTENDU QUE le règlement numéro 441-2019 sur la gestion contractuelle a été adoptée par la Municipalité le 15 octobre 2019, conformément à l'article 938.1.2 du Code municipal du Québec (ci-après appelé « C.M. »);

ATTENDU QUE la Loi instaurant un nouveau régime d'aménagement dans les zones inondables des lacs et des cours d'eau, octroyant temporairement aux municipalités des pouvoirs visant à répondre à certains besoins et modifiant diverses dispositions (L.Q. 2021, chapitre 7) a été sanctionnée le 25 mars 2021;

ATTENDU QUE dans le contexte de la pandémie de la COVID-19, l'article 124 de cette loi prévoit que pour une période de trois (3) ans, à compter du 25 juin 2021, les municipalités devront prévoir des mesures afin de favoriser les entreprises québécoises pour tout contrat qui comporte une dépense inférieure au seuil décrété pour la dépense d'un contrat qui ne peut être adjugé qu'après une demande de soumission publique;

ATTENDU QU'il y lieu de faire référence au seuil minimum décrété par le ministre pour les demandes de soumission publique;

ATTENDU QUE conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec (C. c-27.1), lors de la séance du 10 août 2021 :

[1] un avis de motion de ce règlement a été donné par la conseillère, Mme Aline Trudel;

[2] le projet de règlement a été déposé.

ATTENDU QUE le maire a mentionné l'objet du règlement et sa portée au cours des séances du 10 août et 14 septembre 2021;

Il est proposé par Aline Trudel
Appuyé par Serge Clément
Et résolu

QUE le Conseil adopte le règlement portant le titre de :
Règlement numéro 441-1-2021 modifiant le règlement numéro 441-2019 sur la gestion contractuelle

QUE le texte du règlement numéro 441-1-2021 soit annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme si au long reproduit.

Adopté à l'unanimité

2021-09-318 Assouplissement des mesures visant à protéger la santé de la population dans la situation de pandémie de la COVID-19 / mise à jour des actions municipales dans le cadre du plan de déconfinement

ATTENDU le plan de déconfinement présenté lors de la conférence de presse du Premier ministre du Québec le 16 mai dernier;

ATTENDU QUE la Municipalité des Cèdres est située en zone verte depuis le 28 juin dernier;

ATTENDU QU'il y a lieu d'ajuster les actions municipales sur le territoire en respect du plan de déconfinement en vigueur;

Il est proposé par Aline Trudel
Appuyé par Marcel Guérin
Et résolu

QUE le Conseil approuve les actions municipales suivantes :

ACTIVITÉ	DATE	ACTION
Hôtel de ville	14 juin 2021	Niveau 3 (ouvert sans rendez-vous avec mesures sanitaires et un maximum de 3 personnes à l'intérieur)
Bibliothèque	28 juin 2021	Maintien au niveau 3 / accès au rayonnage / retour à l'horaire régulier.
	15 sept 2021	Début des activités de groupe ainsi que la visite des élèves de l'école Marguerites Bourgeoys, selon les mesures sanitaires établies.
Pavillon des Bénévoles (salles)	15 sept 2021	Permis selon les directives gouvernementales. Mesures sanitaires relatives aux rassemblements intérieurs dans une salle louée en zone verte.
Salon des Optimistes	14 juin 2021	Accès aux organismes locaux et aux diverses locations selon les mesures sanitaires relatives aux rassemblements intérieurs dans une salle louée en zone verte.
Maison des jeunes	28 juin 2021	Ouvert avec mesures sanitaires et un maximum de personnes établi.
Local des Fermières	14 juin 2021	Accès aux fermières (12) avec mesures sanitaires.
Séance municipale du Conseil	14 sept 2021	A partir du 14 septembre 2021, les séances auront lieu au Pavillon des bénévoles afin d'avoir l'espace nécessaire pour permettre la distanciation physique selon les mesures sanitaires relatives aux rassemblements intérieurs. Une liste d'inscription des présences est établie.
Parcs municipaux	Mai 2021	Ouverture avec le respect des mesures sanitaires
Navette fluviale	Mai 2021	Ouverture avec le respect des mesures sanitaires
Plateaux sportifs	Juin 2021	Ouverts selon les directives gouvernementales en vigueur
Vente de garage privée	2 juillet 2021	Permis selon les directives gouvernementales. Mesures sanitaires relatives aux rassemblements sur les terrains privés extérieurs
Procédures de consultations des personnes habiles à voter (PHV)	15 septembre 2021	Selon la loi sur les élections et les référendums municipaux.

Adopté à l'unanimité

2021-09-319 Politique de subvention aux citoyens pour activités sportives : modification

ATTENDU QUE la Municipalité a adopté une Politique de subvention aux citoyens pour activités sportives;

ATTENDU QU'aucun organisme privé, municipal ou régional offre des cours de natation sur le territoire de la Municipalité;

ATTENDU QUE les citoyens de Les Cèdres n'ont plus accès aux installations et cours de natation de la ville de Vaudreuil-Dorion ;

ATTENDU QUE la Cité des arts et des sports inc., sise au 100, rue St-Thomas à Salaberry-de-Valleyfield, offre des cours de natation auxquels les citoyens de Les Cèdres peuvent s'inscrire ;

ATTENDU QU'il y a lieu d'ajouter la Cité des arts et des sports inc. à la liste des organismes accrédités auprès de la Municipalité;

Il est proposé par Marcel Guérin
Appuyé par Aline Trudel
Et résolu

DE MODIFIER la politique de subvention aux citoyens pour activités sportives en y ajoutant la Cité des arts et des sports inc. à la liste des organismes accrédités auprès de la Municipalité.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2021-09-320 Sensibilisation des motoneigistes au respect des sentiers aménagés et mesures de sécurité : appui à la Municipalité de Sainte-Justine-de-Newton

ATTENDU la résolution numéro 21-07-10 de la Municipalité de Sainte-Justine-de-Newton demandant l'appui des municipalités de la MRC de Vaudreuil-Soulanges dans sa démarche de sensibilisation des motoneigistes pour une pratique de ce sport dans la quiétude et la sécurité;

ATTENDU QUE le sport de la motoneige est très convoité à chaque hiver par plusieurs citoyens et visiteurs de la Municipalité de Sainte-Justine-de-Newton;

ATTENDU QUE plusieurs motoneigistes utilisent les sentiers de la Municipalité de Sainte-Justine-de-Newton ainsi que plusieurs autres sentiers situés sur le territoire de la MRC de Vaudreuil-Soulanges;

ATTENDU QU'il est primordial que ce sport soit encadré et réglementé afin que ce loisir continue d'être agréable et sécuritaire;

ATTENDU QUE particulièrement cette année, la Municipalité de Sainte-Justine-de-Newton a remarqué une plus forte affluence sur les différents sentiers de motoneige situés sur son territoire;

ATTENDU QUE la Municipalité de Sainte-Justine-de-Newton désire sensibiliser les utilisateurs des sentiers au respect des sentiers aménagés, de la signalisation et des diverses consignes de sécurité;

Il est proposé par Aline Trudel
Appuyé par Serge Clément
Et résolu

D'APPUYER la Municipalité de Sainte-Justine-de-Newton dans sa démarche de sensibilisation auprès des motoneigistes pour une pratique de ce sport dans la quiétude et la sécurité;

DE DEMANDER l'appui des différents clubs de motoneiges pour sensibiliser annuellement leurs membres à redoubler de prudence et à ralentir aux abords des territoires des municipalités;

DE DEMANDER aux utilisateurs des différents sentiers des municipalités de respecter les sentiers aménagés à cet effet et de respecter les différentes règles de sécurité;

DE TRANSMETTRE une copie de la résolution aux municipalités de la MRC de Vaudreuil-Soulanges pour appuyer la Municipalité de Sainte-Justine-de-Newton dans sa démarche de sensibilisation des motoneigistes pour une pratique de ce sport dans la quiétude et la sécurité;

DE TRANSMETTRE une copie de la présente résolution à la MRC de Vaudreuil-Soulanges pour qu'elle soit informée de la situation.

Adopté à l'unanimité

2021-09-321 Comité de la santé et sécurité au travail : modification des membres

ATTENDU l'obligation légale de constituer le Comité sur la santé et sécurité au travail;

ATTENDU la nécessité de réviser la composition des membres du Comité sur la santé et sécurité au travail afin d'assurer une parité entre les membres cadres et non cadres;

Il est proposé par Aline Trudel
Appuyé par Bernard Daoust
Et résolu

DE NOMMER les personnes suivantes pour siéger au Comité sur la santé et sécurité au travail, et ce à partir du 1er octobre 2021;

Poste	Nom	Statut
Directeur général et secrétaire-trésorier	M. Jimmy Poulin	Cadre
Contremaître	M. Martin Plante	Cadre
Responsable des loisirs, culture et vie communautaire	Mme Anne-Marie Déziel	Cadre

Responsable des bâtiments	Mme Anne-Josée Beaudoin	Cadre
Inspectrice municipale	Mme Geneviève Bradley	Syndiquée
Agente aux ressources humaines, matérielles et informatique	Mme Jacinthe Bédard	Syndiquée
Préposée à la bibliothèque	Mme Mireille Fillion	Syndiquée
Employé de voirie	M. Raynald Bissonnette	Syndiqué

Adopté à l'unanimité

2021-09-322 Entérinement de l'embauche de Mme Émilie Morin à titre de secrétaire-réceptionniste / poste temporaire à temps plein (remplacement de congé de maternité)

ATTENDU l'appel de candidatures pour le poste de secrétaire-réceptionniste dûment publié le 14 juillet 2021;

ATTENDU les entrevues effectuées le 9 août 2021;

ATTENDU la recommandation du directeur général et secrétaire-trésorier;

ATTENDU l'examen médical pré-embauche satisfaisant ;

Il est proposé par Marcel Guérin
 Appuyé par Serge Clément
 Et résolu

D'ENTÉRINER l'embauche de Mme Émilie Morin à titre de secrétaire-réceptionniste / poste temporaire à temps plein (remplacement de congé de maternité) en date du 18 août 2021, et ce conformément aux conditions de la convention collective du personnel de bureau 2017-2022 – section locale 800.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

 Jimmy Poulin
 Directeur général et secrétaire-trésorier

2021-09-323 Entérinement de l'affectation temporaire de Mme Marie-France Beaudoin à titre de commis-comptable / poste temporaire à temps plein (remplacement de congé de maternité)

ATTENDU l'affichage interne pour le poste de commis-comptable (temporaire) dûment publié le 23 juillet 2021;

ATTENDU les dispositions de la convention collective;

ATTENDU le départ de Mme Carolanne Desjardins-Larocque, commis-comptable, le 3 septembre 2021 pour un congé de maternité;

ATTENDU la recommandation du directeur général et secrétaire-trésorier;

Il est proposé par Marcel Guérin
Appuyé par Serge Clément
Et résolu

D'ENTÉRINER l'affectation temporaire Mme Marie-France Beaudoin à titre de commis-comptable / poste temporaire à temps plein (remplacement de congé de maternité) en date du 7 septembre 2021, et ce conformément aux conditions de la convention collective du personnel de bureau 2017-2022 – section locale 800.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2021-09-324 Mme Bianca Lefebvre
Entérinement de l'embauche à temps partiel à titre de préposée aux prêts

ATTENDU les besoins en personnel au service de la bibliothèque Gaby-Farmer-Denis;

ATTENDU le départ de deux employées et la nécessité d'assurer leur remplacement pour répondre aux besoins en ressources depuis l'ouverture de la bibliothèque à un horaire régulier;

ATTENDU l'entrevue effectuée et la recommandation du directeur général et secrétaire-trésorier;

Il est proposé par Aline Trudel
Appuyé par Marcel Guérin
Et résolu

D'ENTÉRINER l'embauche de Mme Bianca Lefebvre à titre de préposée aux prêts / temps partiel en date du 7 septembre 2021, et ce conformément aux conditions de la convention collective du personnel de bureau 2017-2022 – section locale 800.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2021-09-325 Mme Bianca Lefebvre
Prolongation de l'embauche à titre de préposée en horticulture

ATTENDU les besoins en personnel pour le Service des loisirs en horticulture jusqu'à la fin septembre;

ATTENDU la recommandation du directeur général et secrétaire-trésorier;

Il est proposé par Aline Trudel
Appuyé par Marcel Guérin
Et résolu

DE PROLONGER l'embauche de Mme Bianca Lefebvre à titre de préposée en horticulture au taux horaire de 15\$ à raison de 10 heures semaine, et ce jusqu'au 1^{er} octobre 2021 selon les conditions de travail intervenues entre les parties.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2021-09-326 Embauche de M. Nicolas Lebeau à titre de surveillant de salle – occasionnel à temps partiel

ATTENDU la réouverture des salles au Pavillon des bénévoles et du gymnase pour les activités sportives intérieures à partir du 15 septembre 2021;

ATTENDU les besoins en personnel pour la surveillance des locaux et la gestion des accès ;

ATTENDU la disponibilité de M. Nicolas Lebeau, actuellement capitaine de la navette fluviale;

ATTENDU la recommandation du directeur général et secrétaire-trésorier;

Il est proposé par Marcel Guérin
Appuyé par Serge Clément
Et résolu

D'EMBAUCHER M. Nicolas Lebeau à titre de surveillant de salle / occasionnel à temps partiel au taux horaire de 15.90\$ selon les conditions de travail intervenues entre les parties;

QUE la date d'embauche est effective au 15 septembre 2021.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2021-09-327 Embauche de M. Alex Pilon à titre de journalier/ouvrier temporaire au Service des travaux publics

ATTENDU la résolution numéro 2021-05-183 embauchant M. Alex Pilon à titre de journalier/ouvrier temporaire pour la période débutant le 7 avril 2021 et se terminant le 1^{er} octobre 2021 inclusivement ;

ATTENDU les besoins en personnel pour la période hivernale 2021-2022 au Service des travaux publics;

ATTENDU l'évaluation satisfaisante du rendement de l'employé ;

Il est proposé par Serge Clément
Appuyé par Marcel Guérin
Et résolu

D'EMBAUCHER M. Alex Pilon à titre de journalier/ouvrier temporaire pour la période hivernale 2021-2022, et ce selon les conditions prévues à la convention collective de l'union des employés et employées de service – section locale 800 en vigueur ;

QUE la période d'emploi débute le 6 octobre 2021 et se termine le 1^{er} avril 2022 inclusivement.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2021-09-328 Embauche de Mme Françoise Le Grelle à titre de surveillante de salle

ATTENDU la réouverture des salles au Pavillon des bénévoles et du gymnase pour les activités sportives intérieures à partir du 15 septembre 2021;

ATTENDU la résolution 2020-03-81 mettant fin à l'emploi de Mme Françoise Le Grelle due à la pandémie de la COVID-19;

ATTENDU la disponibilité de Mme Le Grelle à reprendre son poste;

ATTENDU la recommandation du directeur général et secrétaire-trésorier;

Il est proposé par

Appuyé par Louis Thauvette
Et résolu Aline Trudel

D'EMBAUCHER Mme Françoise Le Grelle à titre de surveillante de salle au taux horaire de 15.90\$ selon les conditions de travail intervenues entre les parties ;

QUE la date d'embauche est effective au 15 septembre 2021.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2021-09-329 Démission de M. Edwin-Nicolas Pineda à titre de commis à l'urbanisme et à l'environnement

ATTENDU la réception de la lettre de démission de M. Edwin-Nicolas Pineda à titre de commis à l'urbanisme et à l'environnement en date du 19 août 2021;

Il est proposé par Aline Trudel
Appuyé par Marcel Guérin
Et résolu

QUE le Conseil municipal prend acte de la démission de M. Pineda effective au 3 septembre 2021 et le remercie pour ses services.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2021-09-330 Embauche de M. Yanick Trottier à titre de commis à l'urbanisme et à l'environnement / poste permanent à temps plein

ATTENDU l'affichage interne du poste de commis à l'urbanisme et à l'environnement dûment publié le 20 août 2021;

ATTENDU la réception de la lettre d'intérêt de M. Yanick Trottier datée du 20 août 2021 pour le poste de commis à l'urbanisme et à l'environnement;

ATTENDU les compétences de M. Trottier, préposé à l'urbanisme et à l'environnement au Service de l'urbanisme et embauché temporairement depuis le 12 mai 2021;

ATTENDU la recommandation du directeur général et secrétaire-trésorier;

Il est proposé par Serge Clément
Appuyé par Marcel Guérin
Et résolu

D'EMBAUCHER M. Yanick Trottier à titre de commis à l'urbanisme et à l'environnement / poste permanent à temps plein en date du 15 septembre 2021, et ce conformément aux conditions de la convention collective du personnel de bureau 2017-2022 – section locale 800 ;

QUE M. Trottier est autorisé à appliquer les règlements d'urbanisme et certains règlements administratifs conformément au tableau des officiers et fonctionnaires désignés pour application de règlements d'urbanisme et certains règlements administratifs.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2021-09-331 Départ à la retraite de M. André Deschambault à titre de concierge

ATTENDU la lettre de départ à la retraite déposée le 7 septembre 2021 par M. André Deschambault, concierge;

ATTENDU QUE M. Deschambault quitte ses fonctions le 4 octobre 2021;

Il est proposé par Marcel Guérin
Appuyé par Aline Trudel
Et résolu

D'ACCEPTER le dépôt de la lettre de départ à la retraite déposée le 7 septembre 2021 par M. Deschambault, concierge;

QUE le Conseil municipal remercie chaleureusement M. Deschambault pour ses années de loyaux services.

Adopté à l'unanimité

2021-09-332 Entente de fin d'emploi de l'employé numéro 95

ATTENDU la nécessité de procéder à l'abolition du Service de la conciergerie interne ;

ATTENDU la recommandation du Comité des ressources humaines ;

ATTENDU l'abolition des postes de préposée à l'entretien ménager et de concierge ;

ATTENDU QU'il est recommandé de mettre fin à l'emploi de l'employé numéro 95 ;

Il est proposé par Aline Trudel
Appuyé par Serge Clément
Et résolu

D'AUTORISER le maire, M. Raymond Larouche et le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Jimmy Poulin, à signer pour et au nom de la Municipalité des Cèdres, l'entente de fin d'emploi avec quittance relativement à l'employé numéro 95;

QUE la date de fin d'emploi est effective au 15 septembre 2021.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2021-09-333 Mise à jour de l'organigramme administratif

ATTENDU les changements apportés à l'organisation en matière de ressources humaines et à l'abolition des postes de conciergerie;

ATTENDU la nécessité de procéder à la mise à jour de l'organigramme;

Il est proposé par Marcel Guérin
Appuyé par Bernard Daoust
Et résolu

D'ADOPTER l'organigramme administratif représentant les attributions et les rapports hiérarchiques structurant tous les services municipaux de la Municipalité.

Adopté à l'unanimité

2021-09-334 USD Global Inc. : contrat pour la fourniture et la livraison de bacs de matières organiques pour les années 2021, 2022 et 2023 et de deux années optionnelles 2024 et 2025

ATTENDU l'appel d'offres public dûment publié sur le Système électronique d'appel d'offres en date du 26 août 2021 conformément au règlement sur la gestion contractuelle;

ATTENDU l'ouverture des soumissions le 13 septembre 2021 dont le résultat est le suivant :

SOUSSIONNAIRE	MONTANT (TAXES EN SUS)
USD GLOBAL INC.	247 917\$

ATTENDU l'analyse de la soumission par le directeur général et secrétaire-trésorie;

ATTENDU QUE la soumission est conforme et respecte les barèmes de l'estimation budgétaire;

Il est proposé par Louis Thauvette
Appuyé par Aline Trudel
Et résolu

D'OCTROYER le contrat pour la fourniture et la livraison de bacs de matières organiques à USD Global Inc. au coût de 236 816\$ (taxes en sus) pour les années 2021, 2022 et 2023;

QU'à son expiration, le 31 décembre 2023, sous approbation du Conseil municipal, le contrat soit renouvelé pour les deux périodes additionnelles d'un an chacune soit pour l'année 2024, au coût de 5 455\$ (taxes en sus) et pour l'année 2025, au coût de 5 646\$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au surplus accumulé pour affecter la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2021-09-335 Acquisition de l'œuvre « Le temps qui passe » - 2e édition du projet Terre-Maires

ATTENDU QUE la 2e édition du projet Terre-Maires, déployée par le Conseil des arts et de la culture de Vaudreuil-Soulanges (CACVS) et le Musée régional de Vaudreuil-Soulanges, a permis aux élu(e)s et aux artistes de la région, la possibilité d'exercer ensemble leur créativité et de démontrer leur attachement à la région de Vaudreuil-Soulanges;

ATTENDU QUE le maire, M. Raymond Larouche, a été jumelé à l'artiste Mme Pauline Vohl, pour la création d'une œuvre;

ATTENDU l'intérêt d'acquérir l'œuvre;

Il est proposé par Aline Trudel
Appuyé par Marcel Guérin
Et résolu

D'ACQUÉRIR l'œuvre « Le temps qui passe » créée par Pauline Vohl et le maire, M. Raymond Larouche, dans le cadre de la 2e édition du projet Terre-Maires au coût de 1 000 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour affecter la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

**2021-09-336 Les Services d'entretien Valpro Inc.
*Service de conciergerie pour les bâtiments municipaux***

ATTENDU l'abolition du Service de conciergerie interne ;

ATTENDU la nécessité de maintenir les travaux d'entretien dans les bâtiments municipaux ;

ATTENDU la demande de prix conformément au règlement sur la gestion contractuelle ;

ATTENDU la recommandation du Comité des ressources humaines ;

Il est proposé par Serge Clément
Appuyé par Aline Trudel
Et résolu

D'OCTROYER un contrat de service de conciergerie pour l'entretien ménager des bâtiments municipaux suivants : garage municipal, bibliothèque Gaby-Farmer-Denis, hôtel de ville, guichet automatique et caserne numéro 5 à Les Services d'entretien Valpro Inc. au coût annuel à 57 093\$ (taxes en sus) incluant les produits d'entretien pour la période du 15 septembre 2021 au 14 septembre 2022.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

**2021-09-337 Wennie ménage
*Service de conciergerie pour les bâtiments municipaux***

ATTENDU l'abolition du service de conciergerie interne ;

ATTENDU la nécessité de maintenir les travaux d'entretien dans les bâtiments municipaux ;

ATTENDU la recommandation du Comité des ressources humaines ;

ATTENDU la demande de prix conformément au règlement sur la gestion contractuelle ;

Il est proposé par Marcel Guérin
Appuyé par Aline Trudel
Et résolu

D'OCTROYER un contrat de service de conciergerie pour l'entretien ménager des bâtiments municipaux suivants : pavillon des bénévoles, gymnase de l'école Marguerite-Bourgeoys, pavillon du quai et toilettes sèches (saisonnier - avril à octobre) à Les Services d'entretien Wennie ménage au coût annuel de 33 750\$ (taxes en sus) incluant les produits d'entretien pour la période du 15 septembre 2021 au 14 septembre 2022.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2021-09-338 Les Constructions B. Martel inc. : contrat pour les travaux de réfection du plancher de la voûte de l'hôtel de ville
Projet numéro 2021-400-16

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu gratuitement un système de classement mobile (Mobilex) pour la gestion des documents et des archives;

ATTENDU la nécessité de procéder à la réfection du plancher de la voûte située à l'hôtel de ville en vue de l'installation dudit système ;

Il est proposé par Aline Trudel
Appuyé par Serge Clément
Et résolu

D'OCTROYER le contrat pour les travaux de réfection du plancher de la voûte de l'hôtel de ville à Les Constructions B. Martel Inc. au coût de 40 482\$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au surplus accumulé pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2021-09-339 Dominion plomberie inc. : désignation du personnel lors des visites des immeubles dans le cadre du projet de compteurs d'eau

ATTENDU la résolution numéro 2021-07-256 mandatant Plomberie Dominion Inc. pour l'analyse des installations des compteurs d'eau;

ATTENDU QUE l'analyse nécessite la visite d'immeubles;

ATTENDU la nécessité de désigner le personnel affecté aux visites des immeubles visés;

Il est proposé par Louis Thauvette
Appuyé par Bernard Daoust
Et résolu

DE DÉSIGNER le personnel suivant pour effectuer les visites des immeubles visés dans le cadre du projet de compteurs d'eau :

PERSONNES DÉSIGNÉES	
Francis-Karl Addison	Jean-François Groulx
Daniel Groulx	Ludovic Lanthier

Adopté à l'unanimité

2021-09-340 Bérard Tremblay Inc. arpenteurs-géomètres : mandat pour un service d'arpentage des lots visés pour l'aménagement de l'émissaire pluvial des Pluviers

ATTENDU la résolution numéro 2021-08-294 relative à l'acquisition de gré à gré ou par expropriation à des fins de travaux de drainage pour une servitude permanente sur une partie du lot 5 949 346;

ATTENDU la nécessité de mandater une firme d'arpenteurs-géomètres pour la préparation d'une description technique et de piquetage;

ATTENDU la demande de prix conformément au règlement sur la gestion contractuelle;

Il est proposé par Marcel Guérin
Appuyé par Aline Trudel
Et résolu

D'OCTROYER le contrat pour un service d'arpentage des lots visés pour l'aménagement de l'émissaire pluvial des Pluviers à Bérard Tremblay Inc. arpenteurs-géomètres au coût de 4 460\$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au surplus accumulé pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2021-09-341 Aménagement d'un lien cyclable - phase 5 / rues Champlain et Saint-François

ATTENDU la demande de plusieurs citoyens du secteur Haut-Chamberry d'aménager un lien cyclable sur le terrain situé entre les rues Champlain et Saint-François ;

ATTENDU QUE le projet est prévu au Programme triennal d'immobilisation pour l'année 2021;

ATTENDU QUE le Comité des parcs et espaces verts recommande la réalisation du projet;

Il est proposé par Marcel Guérin
Appuyé par Aline Trudel
Et résolu

D'OCTROYER une enveloppe budgétaire de 35 000\$ pour les travaux d'aménagement d'un lien cyclable sur le terrain situé entre les rues Champlain et Saint-François.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au surplus accumulé pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2021-09-342 Projet reconnexion Sonia Isabelle – CACVS et école Marguerite-Bourgeois

ATTENDU QUE le projet « Mission reconnexion » se veut un projet de correspondance, mêlant l'écriture et les arts visuels, entre des petits groupes de 3 ou 4 d'étudiants et une personne vivant en situation d'isolement ;

ATTENDU QUE le projet favorise le rapprochement des citoyens vivant de l'isolement et les étudiants de l'école Marguerites-Bourgeois et que ce projet est réalisé avec l'aide d'organismes comme le CACVS et le CISMMO ;

ATTENDU QUE le Comité des loisirs est favorable à : 1) la réalisation du projet qui sera d'une durée de 2 ans ; 2) à la demande d'une aide financière au montant de 1 412\$; 3) du prêt de la salle multifonctionnelle à la bibliothèque Gaby-Farmer-Denis pour l'exposition des oeuvres;

Il est proposé par Marcel Guérin
Appuyé par Aline Trudel
Et résolu

D'APPUYER le projet « Mission reconnexion » ;

D'ACCORDER une aide financière au montant de 1 412\$;

D'OFFRIR gracieusement la salle multifonctionnelle à la bibliothèque Gaby-Farmer-Denis pour les fins d'une exposition des œuvres à la fin du projet.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2021-09-343 Course Bouge Bouge : autorisation de passage

ATTENDU QUE Bouge Bouge est un organisme d'économie sociale qui rassemble les communautés québécoises et canadiennes autour des principes de la motivation à la vie active dans la région;

ATTENDU QUE Bouge Bouge organise plusieurs courses dans la région pour l'année 2022;

ATTENDU QUE la course/marathon Bouge Bouge aura lieu le 5 juin 2022 ;

ATTENDU la demande d'autorisation de passage sur le territoire de la Municipalité sur une distance de 42 km;

ATTENDU QUE l'organisme a l'autorisation du Comité de la piste cyclable Soulanges et du ministère des Transports du Québec ;

ATTENDU QUE l'organisme assure la sécurité des coureurs aux intersections des chemins Saint-Féréol et Saint-Antoine ;

Il est proposé par Louis Thauvette
Appuyé par Serge Clément
Et résolu

D'AUTORISER l'organisme Bouge Bouge à circuler sur le territoire de la Municipalité des Cèdres pour le marathon qui se déroulera le 5 juin 2022.

Adopté à l'unanimité

2021-09-344 Application de frais de désinfection à la tarification pour la location des salles

ATTENDU la reprise des activités au Pavillon des bénévoles ainsi qu'au gymnase de l'école Marguerite-Bourgeoys ;

ATTENDU QUE la direction de l'école Marguerite-Bourgeoys exige une désinfection des lieux par la Municipalité après chaque location;

ATTENDU QUE les tâches de désinfection entraînent une augmentation des frais de conciergerie de 25% ;

Il est proposé par Marcel Guérin
Appuyé par Aline Trudel
Et résolu

D'APPLIQUER un frais de désinfection de 25% au coût de location indiqué au contrat de location pour les salles au Pavillon des bénévoles et au gymnase de l'école Marguerite-Bourgeoys, tel qu'il appert au tableau joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

Adopté à l'unanimité

2021-09-345 Demande de participation à La Semaine de la prévention des incendies - 3 au 9 octobre 2021

ATTENDU l'invitation du ministère de la Sécurité publique pour La Semaine de la prévention des incendies qui se déroulera du 3 au 9 octobre 2021 sur le thème « Le premier responsable, c'est toi! »

ATTENDU QUE la Municipalité a participé à cet évènement dans le passé;

ATTENDU QUE l'évènement permet de procéder à quelques rappels d'usage en matière de sécurité incendie;

ATTENDU QU'un secteur de la Municipalité sera sélectionné afin d'effectuer une pratique d'évacuation incendie le mercredi le 6 octobre 2021 en soirée;

ATTENDU la recommandation du Comité du Service de sécurité incendie lors de la réunion du 25 août dernier;

Il est proposé par Serge Clément
Appuyé par Aline Trudel
Et résolu

D'AUTORISER la participation du Service de sécurité incendie de Les Cèdres à La semaine de la prévention des incendies qui se déroulera du 3 au 9 octobre 2021, et ce en respect des règles sanitaires édictées par la Santé publique;

D'AUTORISER la tenue d'une porte ouverte à la caserne incendie le 9 ou 10 octobre 2021 en respect des règles sanitaires édictées par la Santé publique.

Adopté à l'unanimité

2021-09-346 Demande de participation au défilé de véhicules d'urgence des pompiers de la Ville de Pincourt

ATTENDU l'invitation du responsable du défilé à participer au défilé de véhicules d'urgences dans le cadre de la 40e édition de la Journée des pompiers de la Ville de Pincourt qui se déroulera le 18 septembre 2021;

ATTENDU QUE la Municipalité a participé à cet évènement dans le passé;

ATTENDU QUE la présence des pompiers est bénévole;

ATTENDU la recommandation du Comité du Service de sécurité incendie lors de la réunion du 25 août dernier;

Il est proposé par Serge Clément
Appuyé par Marcel Guérin
Et résolu

D'AUTORISER la participation bénévole de pompiers du Service de sécurité incendie de Les Cèdres au défilé de véhicules d'urgences dans le cadre de la 40e édition de la Journée des pompiers de la Ville de Pincourt qui se déroulera le 18 septembre 2021 ainsi que l'utilisation du camion autopompe citerne 305 pour les fins du défilé.

Adopté à l'unanimité

Période de questions aux citoyens : 20h54 à 22h05

Parole au Conseil

Les membres du Conseil ont la possibilité de soumettre leurs questions ou commentaires au Conseil.

2021-09-347 Levée de la séance ordinaire

ATTENDU QUE les points à l'ordre du jour sont tous épuisés;

Il est proposé par Serge Clément
Appuyé par Marcel Guérin
Et résolu

QUE la présente séance ordinaire soit levée à 22h10.

Adopté à l'unanimité

Raymond Larouche
Maire

Jimmy Poulin
Secrétaire-trésorier